

l'arrivée de leur père. Mgr d'Herbomez, soutenu par Mgr Durieu et le R. P. Lejacq, s'avance à pas pénibles et lents. Il vient prendre place avec Mgr Durieu et le R. P. Augier, sur une estrade autour de laquelle sont rangés tous les Pères et Frères présents à la maison. Les fanfares sauvages les saluent de leur symphonie éclatante. On voit ensuite se détacher des rangs un sauvage. C'est Charles le catéchiste Sishell : avec un air de gravité qui en impose, il vient parler au noms de tous et il s'exprime ainsi :

“ Notre bon père l'évêque, vois tes enfants réunis ici en grand nombre. Dès qu'ils ont su que tu étais très malade, ils sont accourus pour te voir encore une fois, entendre tes bonnes paroles et te remercier pour tout le bien que tu leur as fait.

(A suivre).

NECROLOGIE

M. l'abbé Louis Olivier, professeur de belles-lettres au séminaire de Québec, est décédé le 14 de ce mois, à l'âge de trente ans.

La maison d'éducation qu'il n'a jamais quittée depuis son entrée au petit séminaire, perd en lui un auxiliaire dévoué et bien doué.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

QUÉBEC.

Le clergé et la classe instruite seront heureux d'apprendre que M. l'abbé Auguste Gosselin a mis la dernière main à son ouvrage intitulé : “ la vie de Mgr Laval ” et qu'il a passé avec son éditeur le contrat qui en assure la publication.

La Rvde. Mère Sainte-Barbe a été réélue supérieure de l'Hôtel-Dieu.

CHICOUTIMI.

MM. les abbés J. Gauthier, A. Larouche et L. Dangiade ont été ordonnés prêtres, et M. l'abbé H. Gaudreau a été ordonné diacre, le 6 octobre.

OTTAWA.

M. l'abbé Paul Garon, natif de Saint-Denis de Kamouraska, a été ordonné prêtre, et M. Félix Legendre, natif de Saint-Joseph de la Beauce, a été ordonné diacre, le 27 du mois présent.

ETATS-UNIS.

Les catholiques des Etats-Unis se disposent à célébrer le centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique dans leur pays, par un congrès général qui se réunira à Baltimore, le 11 novembre prochain, et durera 2 jours.

Le projet de cette assemblée, qui a l'approbation du Cardinal Gibbons et des autres Archevêques et Evêques, a pour but de manifester, en face des dissentiments des sectes protestantes, l'union de tous les catholiques, en même temps que leur profond attachement aux lois et à la constitution républicaine de leur patrie. Le Catholicisme n'exclut aucune forme de gouvernement ; ce qu'il proscriit c'est l'impunité, l'erreur et la servitude sous toutes leurs formes.